

Communiqué de presse

Proximité

Guyane, Guadeloupe, La Réunion, Martinique : l'Opcommerce consolide sa présence dans les DROM

Paris, le 16 mars 2023. De la Martinique à La Réunion en passant par la Guyane et la Guadeloupe, l'Opcommerce consolide sa présence dans les quatre Départements et régions d'Outre-mer (DROM). Depuis le 1^{er} janvier dernier, l'Opérateur de compétences du commerce est en ordre de marche pour proposer à ses entreprises adhérentes ultra-marines et à leurs salariés toute la palette de son offre de services.

Jusqu'ici, l'Opcommerce n'était pas absent des DROM (voir ci-après L'Opcommerce dans les DROM en 5 dates). Il s'appuyait sur Akto pour promouvoir ses services. L'Opco des services à forte intensité de main d'œuvre avait en charge la relation avec les entreprises adhérentes et le tissu des organismes de formation antillais, guyanais et réunionnais. Tandis que la gestion administrative des dossiers était assurée par la délégation Bourgogne-Franche-Comté de l'Opcommerce.

Pour aller plus loin et proposer un vrai service de proximité aux entreprises adhérentes de l'Opcommerce, le Conseil d'administration a décidé, en avril 2022, de demander l'agrément aux services de l'État pour opérer directement sur les territoires ultra-marins. L'agrément obtenu à l'automne 2022 a permis de recruter les collaborateurs nécessaires au fonctionnement sur place, dont deux déléguées territoriales en charge de la coordination des équipes qui sont aujourd'hui à pied d'œuvre.

L'Opcommerce n'a pas beaucoup de secret pour Anne-Laure HOARAU et Sandrine NATOLO. Respectivement déléguée territoriale La Réunion et Déléguée territoriale Antilles-Guyane de l'Opcommerce, toutes deux étaient déjà les deux référentes de l'Opcommerce chez Akto. Que ce soit en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane ou à La Réunion, l'Opcommerce assure donc la continuité des actions engagées les années précédentes. Et sa présence renforcée apporte plus de disponibilité et de réactivité aux demandes des entreprises.

Feuille de route

La feuille de route des deux déléguées territoriales de l'Opcommerce dans les DROM tient en trois axes :

1/ Renforcer l'accompagnement des projets de formation des TPE-PME, qui représentent 90 % des entreprises du commerce, mais aussi des grandes entreprises en privilégiant des approches sur mesure.

2/ Promouvoir et développer la formation en alternance à travers le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation afin de favoriser l'intégration de nouveaux collaborateurs.

3/ Valoriser les métiers du commerce à travers des événements qui permettront notamment de mettre en relation les entreprises adhérentes avec des jeunes en quête d'alternance, des salariés en reconversion ou des demandeurs d'emploi désireux de travailler dans le commerce.

La Présidence de l'Opcommerce a prévu de se rendre en avril à La Réunion et en juillet aux Antilles-Guyane afin de rencontrer des entreprises du commerce, des représentants institutionnels et des acteurs emploi-formation dans chacun des territoires ultra-marins.

Commentant cette annonce, Philippe BANSE, Président de l'Opcommerce, déclare :
« *Nous voulons accompagner les entreprises et les salariés du commerce des Départements et Régions d'Outre-mer de la même façon que nous les accompagnons aujourd'hui sur l'ensemble du territoire métropolitain. C'est le sens de l'installation de l'Opcommerce dans les DROM. Nous souhaitons également développer les partenariats avec les acteurs locaux - Etat, collectivités locales, acteurs de l'emploi et de la formation - afin de mettre en œuvre des solutions qui répondent vraiment aux problématiques de chacun des territoires.* »

Pour sa part, Véronique ALLAIS, Vice-présidente de l'Opcommerce souligne : « *La prochaine étape de notre installation va consister à mettre en place un Conseil d'orientation paritaire (COP) dans les quatre DROM. Cette instance va réunir les organisations syndicales de salariés et les organisations professionnelles d'employeurs des Antilles-Guyane et de La Réunion. C'est une des conditions pour que l'Opcommerce opère de façon concertée et efficace dans ces territoires. Nous allons faire en sorte que ces COP soient donc opérationnels avant la fin de l'année 2023.* »

L'Opcommerce dans les DROM en 5 dates

2019. Les opérateurs de compétences sont autorisés par décret à assurer un service de proximité aux entreprises des départements et régions d'Outre-mer.

2020. Une convention de délégation est signée avec Akto pour qu'il assure un conseil de proximité aux adhérents de l'Opcommerce dans les DROM.

2021. La gestion administrative des dossiers et des demandes de financement est assurée par la délégation régionale Bourgogne-Franche-Comté de l'Opcommerce.

2022. Le Conseil d'administration de l'Opcommerce demande un agrément pour assurer directement ses services aux entreprises dans les DROM. Un arrêté du 11 octobre 2022 acte la présence de l'Opco dans les territoires ultra-marins de Guyane, Martinique, Guadeloupe et La Réunion.

2023. Dès janvier, l'Opcommerce assure un conseil de proximité aux entreprises et aux salariés des 20 branches professionnelles adhérentes à l'opérateur de compétences et auprès de celles qui relèvent des conventions collectives régionales suivantes : Convention Collective Commerces de la Martinique IDCC 0379 ; Convention Collective Commerce de La Réunion IDCC 1225 ; Convention Collective Commerce et services de la Guadeloupe IDCC 1203.

Le commerce dans les DROM : chiffres clés

> Guadeloupe

- **1 047 établissements**, dont :
 - 85 % de moins de 11 salariés
 - 14 % de 11 à 49 salariés
 - 1 % de 50 salariés et plus
- **6 895 salariés**, 81 % sont en CDI

➤ **538 contrats en alternance** (apprentissage et professionnalisation)

> Guyane

- **483 établissements**, dont :
 - 91 % de moins de 11 salariés
 - 9 % de 11 à 49 salariés
- **2 387 salariés**, dont 81 % en CDI
- **70 contrats en alternance** (apprentissage et professionnalisation)

> Martinique

- **783 établissements**, dont :
 - 85 % de moins de 11 salariés
 - 13 % de 11 à 49 salariés
 - 2 % de 50 salariés et plus
- **5 977 salariés**, 81 % en CDI
- **269 contrats en alternance** (apprentissage et professionnalisation)

> La Réunion

- **1 417 établissements**, dont :
 - 82 % de moins de 11 salariés
 - 15 % de 11 à 49 salariés
 - 3 % de 50 salariés et plus
- **12 413 salariés**, 83 % sont en CDI
- **1 687 contrats en alternance** (apprentissage et professionnalisation)

A propos de l'Opcommerce

L'Opcommerce est l'opérateur Alternance-Compétences de 20 branches professionnelles* du commerce, qui rassemblent 100 000 entreprises et 1,7 million de salariés. Présent dans les 13 régions métropolitaines et dans les DROM à travers 17 implantations territoriales, l'Opcommerce compte 400 collaborateurs qui accompagnent en proximité la performance des entreprises, contribuent à l'évolution professionnelle des salariés et facilitent l'insertion professionnelle des jeunes grâce au contrat d'apprentissage et de professionnalisation. **En savoir + :** www.lopcommerce.com

**Bricolage ; Commerce à distance ; Commerce à prédominance alimentaire (détail et gros) ; Commerce de détail alimentaire non spécialisé ; Commerce de détail de l'horlogerie-bijouterie ; Commerce succursaliste de la chaussure ; Commerce succursaliste de l'habillement ; Commerces de Détail Non Alimentaires ; Commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager ; Coopératives de consommateurs ; Entreprises de distribution, importation, exportation en chaussures, jouets, textiles et mercerie ; Entreprises de la filière Sports-Loisirs ; Entreprises du bureau et du numérique (commerces et services) ; Grands magasins et Magasins populaires ; Import-Export et commerce international ; Jardineries et graineteries ; Métiers du commerce de détail alimentaire spécialisé ; Négoce de l'ameublement ; Optique-lunetterie de détail ; Professions de la photographie.*

Contact Presse

Philippe ANDREANI - Responsable communication

Tél. : 06 69 05 77 16 - pandreani@lopcommerce.com